



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de travaux de rénovation des installations de chauffage au Palais des congrès- Avenant n°1 au lot n°2

DEL-2016-011

Numéro de la délibération : 2016/011

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 25/01/2016

Date de convocation du conseil : 19/01/2016

Date d'affichage de la convocation : 25/01/2016

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Émilie CRAMET

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉRAN, M. Yvon PÉRESSE, Mme Soizic PERRAULT, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

Était représenté : M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN

Marché de travaux de rénovation des installations de chauffage au Palais des congrès- Avenant n°1 au lot n°2

Rapport de Yann LORCY

Dans le cadre de la rénovation du système de chauffage, 2 lots ont été attribués selon les modalités suivantes.

Par délibération du 27 mai 2014, le lot n°2 « Fourniture et mise en œuvre de la gestion technique du bâtiment » a été attribué à **l'entreprise GEGAT** sise Z.A. de Kermassonnet 56 700 Kervignac avec une offre de base de **17 374,00 € HT** en ajoutant **l'option n°1 de 500,00 € HT**.

L'offre globale s'élève à **17 874,00 € HT soit 21 448,80 € TTC**.

Par délibération du 27 avril 2015, et suite à l'annulation du marché avec l'entreprise CSO, l'offre de **l'entreprise ROQUET** sise rue Marcel Quercia 5 605 Redon cedex pour un montant de **186 099,34 € HT soit 223 319,21 € TTC** avait été retenue pour le lot n°1 « Chauffage ».

Des travaux supplémentaires pour le lot n°2 sont rendus nécessaires afin de poursuivre l'installation du nouveau système de chauffage et la commission d'appel d'offres s'est réunie le 11 janvier 2016 afin de donner son avis sur les travaux exposés ci-dessous.

Lot n°1 – Chauffage:

A titre d'information, un devis en négatif a été présenté pour un montant de **-2 210,40 € HT soit – 2 652,48 € TTC**.

Un avenant n°1 expose les raisons de la moins-value comme suit:

- Les travaux des loges ne seront pas réalisés cette année. Par conséquent les travaux de chauffage inhérents seront effectués ultérieurement.
- La CTA (centrale de traitement de l'air) du déambulatoire, côté médiathèque n'est pas à remplacer comme prévu initialement, seul le servo-moteur est à changer.

Le marché initial de **186 099,34 € HT** passe à un montant global de **183 888,94 € HT soit 220 666,73 € TTC**

Lot n°2 – Fourniture et mise en œuvre de la gestion technique du bâtiment:

Un devis est présenté pour un montant de **1 059,00 € HT soit 1 270,80 € TTC**.

Un avenant n°1 est proposé pour acter des travaux de remplacement d'un servo-moteur qui ne fonctionne plus, pour réaliser des schémas électriques supplémentaires en vue d'une maintenance facilitée. De plus, il convient de poser un contacteur de commande et un moteur pour la CTA (centrale de traitement de l'air) du déambulatoire ainsi que de placer une sonde supplémentaire.

Le marché initial de **17 874,00 € HT** passe à un montant global de **18 933,00 € HT soit 22 719,60 € TTC**

Nous vous proposons :

- D'accepter la proposition de la commission d'appel d'offres,
- D'autoriser Madame la Maire à signer l'avenant à intervenir ainsi que les pièces annexes,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 26 janvier 2016

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**